

# CENTRALE ORNITHOLOGIQUE AVES.

## EXPANSION ACTUELLE DE LA MESANGE REMIZ (*Remiz pendulinus*) EN EUROPE.

par J. TRICOT.

### Avant-propos.

L'installation d'une nouvelle espèce au sein d'une avifaune nationale ne présente pas nécessairement un intérêt majeur. En effet, la présence accidentelle, pour ne pas dire aberrante, d'un oiseau inconnu jusqu'alors, n'apporte souvent que la maigre satisfaction d'ajouter une unité de plus à la liste des espèces déjà observées ou capturées. En Belgique, c'est le cas par exemple d'anciennes captures restées sans lendemain, citons : Coucou-geai (*Clamator glandarius*) et a fortiori Coulicou à bec jaune (*Coccyzus americanus*) (Verheyen, 1942). Il en est de même concernant les espèces introduites dans un but cynégétique, citons : Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) et Colin de Virginie (*Colinus virginianus*).

L'intérêt s'éveille lorsque l'apparition de l'oiseau semble s'inscrire dans un contexte plus général. Par exemple, la capture d'une Fauvette épervière (*Sylvia nisoria*) va dans le sens de certaines théories émises au sujet de déplacements à première vue anormaux (Dambiermont, *et al.*, 1964).

Lorsque la première apparition semble liée à un phénomène d'extension de l'aire de reproduction de l'espèce, sa valeur s'accroît encore. Tout le monde a en mémoire l'intérêt qu'a suscité l'apparition, en 1952, de la première Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) (Le Gerfaut, 44 : 67-68), devenue depuis lors espèce commune de notre avifaune. Plus près de nous, rappelons l'arrivée en 1962, de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) qui s'implante peu à peu (Hachez, 1964). De même la première nidification en Belgique de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) prend place dans le cadre d'une expansion européenne de l'espèce (Dambiermont, *et al.*, 1966).

Ce préambule veut attirer l'attention sur la valeur toute relative que peut présenter une « première » nationale. Or, il se fait que l'adjonction de la Mésange rémiz sur la liste de notre avifaune se range parmi les cas les plus intéressants que nous pouvions espérer. Son apparition était prévisible et attendue depuis ces toutes dernières années, l'espèce faisant preuve d'une vitalité surprenante en débordant peu à peu des limites de son berceau de reproduction : l'Europe centrale et du Sud-Est.

L'exposé qui suit a pour but, en décrivant le processus de cette progression d'Est vers l'Ouest, de mettre en évidence le fait que la capture de Chertal n'a rien d'insolite.

### SOMMAIRE.

1. — Distribution des aires de nidification.
  1. — a. Zone côtière méditerranéenne (Espagne, France).
  1. — b. Zone de l'Europe centrale.
    1. — b. 1. Limite occidentale vers 1950.
    1. — b. 2. Limite occidentale actuelle.
2. — Mouvements.
  2. — a. Migration.
  2. — b. Déplacements en dehors des zones de migration normale.

## 1. DISTRIBUTION DES AIRES DE NIDIFICATION.

Pour sa nidification, en Europe occidentale et centrale, la Mésange rémiz est liée à un biotope bien caractérisé : en règle générale, la présence d'eau — douce ou saumâtre — lui convient, soit sous forme d'eau courante, soit sous forme d'eau dormante (marais, bras-morts, fossés,...) ; lacs, étangs et canaux sont également recherchés. Toujours nécessaire est l'implantation d'une végétation arborescente luxuriante ou, à défaut de cette dernière, celle de bosquets ou taillis fournis, parsemant les parties marécageuses du site ou groupés en bordure des roselières. En effet, la construction du nid est liée à l'existence des fibres végétales d'arbres (saules, peupliers, bouleaux, aulnes et tamaris) auxquelles sont ajoutées des plantes filamenteuses (roseaux, graminées) et du duvet arraché aux massettes, joncs, saules et peupliers.

De tels biotopes, le plus souvent dégradés par l'homme, parsement encore toute l'Europe, parfois fort éloignés les uns des autres. Il en résulte une certaine dissémination des zones de reproduction. On comprendra donc que les limites des aires de nidification restent toujours assez lâches.

En dehors de l'Europe centrale et du Sud-Est, berceau à densité maximum, la Mésange rémiz occupe le pourtour septentrional de la Méditerranée : Italie et Sicile, zones côtières de la France et de l'Espagne. Dans le Nord de l'Italie, toute la plaine lombarde est colonisée. La découverte en 1959 d'un nid en construction à l'embouchure de la Verzasca, en bordure du lac Majeur (Tessin, Suisse) (Géroudet, *in* Glutz von Blotzheim, 1964) pourrait se rapporter à la remontée profonde d'un affluent du Pô.

### 1. — a. Zone côtière méditerranéenne (Espagne, France).

Echelonnées le long du littoral, les principales plaines alluvionnaires de l'Espagne sont occupées. Citons : celles du Guadalquivir, de la Segura, du Guadalquivir et de l'Ebre. Dans la vallée de l'Ebre, la zone de nidification remonte très loin à l'intérieur du pays, le long du fleuve et de ses affluents, pénétrant jusqu'en Navarre. L'espèce a été observée jusque Logrono (point 24 de la carte) (Aragüés, 1964). Aucune extension ou déplacement des zones de nidification n'est signalé.

En France, Mayaud (1936), faisant le point concernant la nidification de la Mésange rémiz, citait les départements de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône ; l'Aude y était ajouté comme département où l'espèce avait simplement été signalée. A cette époque, l'espèce était supposée remonter le Rhône et nicher au Sud de Vienne, mais cette possibilité ne put jamais être confirmée et doit être abandonnée (Mayaud, *in* Géroudet, 1960).

Depuis lors, les quelques données récentes de nidification se rapportent toujours aux régions citées ci-dessus et confirment la situation de 1936, sans que l'on puisse d'ailleurs parler de réapparition. Par exemple, un couple est signalé avoir niché en 1964, au bord de l'Orb, en amont de Béziers (Hérault) (Centrale Ornithologique, 1964), et des nids sont découverts en 1947 et 1961 à Fleury d'Aude (Aude) (Mayaud, 1963). L'observation en 1961, 1963 et 1965 de la nidification le long de la Têt, en amont de Perpignan (Pyrénées orientales) (Marsal, 1966), ne prouve pas nécessairement une extension en direction de la frontière espagnole, une telle nidification ayant pu passer inaperçue antérieurement, les effectifs du Sud de la France étant très faibles. Tout au plus, une certaine

errance est mise en évidence par une seule observation, celle de deux exemplaires le long de la Garonne, à Fenouillet (point 22 de la carte), en aval de Toulouse (Haute-Garonne), le 9 III 1957 (Affre, 1959). Ces oiseaux proviennent probablement de la zone côtière, ayant pénétré à l'intérieur du pays par l'intermédiaire du Canal du Midi. L'espèce aurait d'ailleurs niché à Carcassonne (Aude), vers 1920 (Mayaud, 1963).

Dans la vallée du Rhône, aucune donnée récente ne mentionne la moindre tendance à l'extension de la zone de reproduction camarguaise vers le Nord. Vaucher (1955) ne la mentionne pas dans son avifaune de la Dombes et, à notre connaissance, l'espèce n'y a jamais été signalée depuis.

Nous pouvons conclure que l'espèce s'est simplement maintenue sur tout le pourtour du golfe du Lion, de la Camargue au Roussillon.

## 1. — b. Zone de l'Europe centrale.

En dehors de la zone côtière méditerranéenne, y compris l'Italie, l'aire de distribution de la Mésange rémiz s'étend sur la péninsule balkanique (Turquie, Grèce, Albanie, Bulgarie, Yougoslavie — à l'exception d'une partie de la côte dalmate —), la Hongrie, la Roumanie et la Pologne (Peterson, Mountfort et Hollom, 1954). Vers le Nord, les effectifs nicheurs sont localisés ou irréguliers ; il en résulte une certaine confusion quant au tracé de la limite septentrionale. Selon Vaurie (1959), l'aire de reproduction englobe la Lituanie et la Lettonie, la limite étant fixée à la latitude de Pskov (URSS). Selon ce tracé, la Biélorussie est entièrement couverte par l'espèce. Voous (1960), s'il inclut la Biélorussie dans l'aire normale de nidification, classe les deux pays baltes déjà cités en dehors de cette zone, tout en y admettant des possibilités de nidification. Par contre, Peterson, *et al.* (1962) maintiennent la limite septentrionale nettement plus au Sud, n'englobant même pas la Biélorussie dans son entièreté.

De toute façon, une progression ou tentative de progression vers le Nord se manifeste à partir des pays baltes, puisque traversant le golfe de Finlande, la Mésange rémiz s'est manifestée par deux fois dans le pays du même nom :

— découverte en 1955 d'un nid inutilisé, au Vonajavesi Meer (point 2 de la carte), près d'Hämeenlinna (Häme) (*Fauna Fennica*, 5 : 150) ;

— observation d'un exemplaire le 26 VIII 1961, à Tampere (Häme), 50 km encore plus au Nord (point 1 de la carte) (Martens, 1965).

### 1. — b. I. Limite occidentale vers 1950.

Comme nous l'avons déjà dit, une telle limite géographique ne peut qu'être approximative, la frange de zone de nidification étant toujours occupée par de faibles effectifs très localisés et irréguliers dans le temps. Pour établir cette limite, nous nous référons à la synthèse effectuée par Géroudet (*in* Meylan, 1952). Au Nord, le long de la Baltique, la limite est matérialisée par l'embouchure de l'Oder. Vers le Sud, les zones frontières sont la Saxe et la Bohême. En provenance de la dépression danubienne, l'espèce s'est installée en Basse-Autriche. Poursuivant sa progression suivant cette voie de pénétration, elle niche en Bavière en remontant la vallée de l'Isar (Landshut 1934 et Munich 1947, 1948). Le saillant bavarois est en plein développement car en 1950 la Mésange rémiz est déjà observée en automne plus à l'Ouest, dans le Wurtemberg à Radolfzell (lac de Constance) et au bord du Rhin, près de Fribourg.

## 1. — b. 2. Limite occidentale actuelle.

La poussée en direction de l'Ouest s'est développée et se développe encore suivant deux voies de pénétration : l'une par la plaine maritime, alimentée probablement par les populations polonaises, atteint le littoral atlantique, l'autre agrandissant fortement la poche bavaroise jusqu'au Rhin, bifurque suivant le plateau helvétique et, changeant de bassin hydrographique, voit s'ouvrir devant elle la vallée du Rhône. Entre ces deux saillants, les massifs hercyniens de l'Allemagne occidentale, peu propices d'ailleurs, n'ont pas encore fourni de données de nidification.

### *Zone Nord.*

Le littoral de la mer du Nord est actuellement atteint, des cas de nidification se présentant à l'embouchure de l'Elbe. Entre l'Elbe et l'Oder (ancienne limite 1950), la population nidificatrice est estimée à moins de 100 couples répartis localement et irrégulièrement. L'espèce est nidificatrice dans le Schleswig-Holstein, amorçant par là un mouvement en direction du Danemark (Niethammer, *et al.*, 1964). L'Elbe est également atteint plus au Sud à l'intérieur du pays, par exemple : nidification en 1961 en aval de Magdeburg, à la latitude de Berlin (Lippert, 1964).

D'anciennes données faisaient mention de nidifications exceptionnelles dans la plaine maritime allemande, parfois encore plus à l'Ouest, citons : 1931, découverte d'un nid à Hoya (point 5 de la carte), le long de la Weser, en amont de Bremen (Vespermann, 1950), mais ce n'est qu'au cours de ces dernières années que la zone Elbe-Oder peut réellement être considérée comme zone de nidification. Plus à l'Ouest, l'espèce a été observée lors de mouvements automnaux ; retenons seulement l'observation en octobre 1953 au Dümmer See (point 6 de la carte), à 85 km de la frontière hollandaise (Basse-Saxe) (Kumerloeve, 1954).

Tout récemment un net mouvement se dessine vers le Nord. Le Danemark en est le bénéficiaire.

En 1964 : — 1 ex est observé sur l'île de Bornholm (point 3 de la carte), les 24 et 25 IV (Pedersen, *et al.*, 1965) ;

— 1 nid abandonné (6 œufs pourris) est découvert en septembre, au Porsemosen, près de Ledoje, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de Copenhague (point 4 de la carte) (Salomonsen, 1965).

En 1965 : tentatives de nidification en quatre endroits (découverte de nids inachevés ou abandonnés après ponte) : l'un au Kagsmose, dans la banlieue occidentale de Copenhague (Teibel, 1966), deux autres au Maglemose à 20 km au Nord de Copenhague et le quatrième au marais de Hundsemyre dans l'île de Bornholm (Salomonsen, 1966).

L'espèce n'a pas encore été signalée en Norvège et Suède.

### *Zone Sud.*

Poursuivant sa progression au-delà de la Bavière, l'espèce s'installe dans le Bade-Wurtemberg. La récente littérature ornithologique allemande est prodigue en articles se rapportant à l'implantation de la Mésange rémiz (nidification et observations) dans les vallées de ces régions. Après l'occupation des vallées de l'Inn, de l'Isar, du Danube et du Lech, où quelques couples nichent régulièrement, l'espèce s'est installée en dernier lieu le long du Neckar et du Haut Rhin (Niethammer, *et al.*, 1964). Cette avance s'est déroulée suivant le processus habituel

pour cette espèce : apparitions anciennes exceptionnelles — déjà en 1935 — puis nidifications locales et irrégulières, mais à partir de 1950 véritable élargissement de l'aire de nidification dans le Sud-Ouest allemand (Kinzelbach et Martens, 1964). Le Rhin lui-même est traversé : découverte d'un nid, en 1959, sur la rive gauche près de Neudorf, en aval de Bâle (Haut-Rhin, France ; point 17 de la carte) (Géroudet, *in* Glutz von Blotzheim, 1964). Plus au Nord, l'espèce niche (1960 et 1964) sur la rive gauche du Rhin à Neuhofen, au Sud de Mannheim (Palatinat, Allemagne ; point 25 de la carte) (Kinzelbach, 1966).

Entre le Jura et les Préalpes, le plateau suisse, du lac de Constance au lac Léman, a fourni un couloir naturel de pénétration aisée et a permis à la Mésange rémiz de réaliser une progression spectaculaire. L'implantation de l'espèce en Suisse est intéressante à détailler car elle représente bien le déroulement type de la progression, déjà décrit pour l'Allemagne.

La première observation suisse remonte à 1923, au lac de Neuchâtel (Reichel, 1923).

Ensuite, l'espèce est vue irrégulièrement jusqu'en 1943, puis signalée annuellement (Géroudet, *in* Meylan, 1952), apparitions liées à l'extension dans le Sud-Ouest allemand, la plaine de l'Aar pouvant servir de voie de migration.

En 1952, quatre nids ou débris de nids sont découverts dans la plaine de l'Orbe (Vaud), présentant tous des traces d'occupation (Meylan, 1952).

Quoique irrégulière, la découverte de nids ou d'ébauches de nids plaide, à partir de 1952, en faveur d'une installation réellement effective :

- 1953 : plaine de l'Orbe (Vaud) (Géroudet, 1960) ;
- 1954 : plaine de l'Orbe (Vaud) (Géroudet, 1960) ;
- 1957 : lac de Constance (Thurgovie) (Schifferli, 1957) ;
- 1958 : lac de Neuchâtel (Vaud) (Géroudet, 1960) ;
- 1959 : vallée de la Suhr (Lucerne) (Géroudet, 1960 ; Bussmann, 1963) ;
- 1960 : un nid inachevé découvert le long du Rhône, en amont de Sion (Valais ; point 20 de la carte) (Géroudet, 1961 ; Desfayes, 1965) indique une pénétration profonde entre les Alpes bernoises et pennines à partir du lac Léman ;
- 1961 : lac de Neuchâtel (Vaud) (Roux, 1962) ;
- 1961 : canal de Hagneck (Berne) (Géroudet, 1962) ;
- 1962 : lac de Zug (Zug), découverte en février d'un vieux nid (Géroudet, *in* Glutz von Boltzheim, 1964) ;
- 1963 : lac de Baldegg (Lucerne) (Bussmann, 1963).

La pointe extrême de l'avance est située sur la rive droite du Rhône, à Pougny (Ain, France ; point 19 de la carte) où la construction de deux nids est observée en 1959, à 1 km de la frontière suisse (Géroudet, 1960).

Tous les auteurs indiquent comme cause de la progression vers l'Ouest l'augmentation des populations orientales ; du moins doit-on y voir une corrélation. L'accroissement des populations orientales est réel. Par exemple, pour la Pologne, étudiant les changements survenus au cours des 30 dernières années dans la région du lac de Gopto, sur un affluent de la Vistule, au Sud de Bydgoszcz, Czarniecki (1962) constate que l'espèce s'y reproduit en de nombreuses localités alors qu'en 1930 il n'y avait pu découvrir qu'un seul nid. Le même phénomène est à étendre au pays tout entier (Dobrowolski et Nowak, 1965). Resterait à connaître les causes de cette explosion démographique de la Mésange rémiz ?

## 2. — MOUVEMENTS.

Les populations du Sud de la France sont sédentaires (Mayaud, 1936).

Les auteurs s'accordent pour dire que, sitôt la nidification terminée, les oiseaux disparaissent en grande partie ou en totalité des endroits de reproduction. Une partie des oiseaux au moins se comporte comme de vrais migrateurs.

### 2. — a. Migration.

Les quartiers d'hiver des populations migratrices qui colonisent l'Europe Centrale se trouvent en Italie et dans la péninsule balkanique (Martens, 1965 et 1966 ; Bauer, *et al.*, 1961). Occasionnellement, comme hôte d'hiver, la Mésange rémiz est apparue en Crète (Stresemann, 1956).

Reprises de baguage :

- 23 VII 1960, Nieuwsiedler See / Burgenland (Autriche)
- 28 I 1961, Ludas / Vojvodina (Yougoslavie) ; 320 km au SE (Keve, 1966)
- 14 VIII 1961, Nieuwsiedler See / Burgenland (Autriche)
- 21 X 1961, Carrara / Toscane (Italie) ; 680 km SO (Martens, 1965)
- 12 IV 1963, Ascona / Tessin (Suisse)
- 30 IV 1963, Mohelnice (Tchécoslovaquie) ; 720 km NE (Schifferli, 1965)

De pair avec l'extension vers l'Ouest, un mouvement migratoire s'est développé peu à peu au Nord des Alpes.

Reprises de baguage :

- 17 IX 1960, Sopertsch / Pardubice (Tchécoslovaquie)
- 2 X 1960, Sempach / Lucerne (Suisse) ; 615 km OSO (Schifferli : 1963)
- 22 V 1961, Radungen / Radziadz (Pologne)
- 30 IX 1961, Sempach / Lucerne (Suisse) ; 790 km SO (Schifferli, 1963).

Le passage de l'espèce est régulier depuis le début des observations en 1949 au Mindelsee (Radolfzell) et au Federsee (Wurtemberg), en octobre et novembre et en avril (Schüz et Haas, 1955).

Au lac de Neuchâtel, le passage est annuel depuis 1956 (Roux, 1962). Ailleurs en Suisse romande, l'espèce est régulière en migration depuis 1958 (Géroudet, 1959). Dans ses calendriers ornithologiques (*Nos Oiseaux*, 26 à 28, 1962 à 1966), Géroudet la cite de mi-août à fin novembre, surtout en octobre, et de mi-mars à début mai. Ce passage est décelé également en France, le long de la frontière suisse : 10 exemplaires, le 26 X 1963 à Divonne-les-Bains (Ain) (Mayaud, 1965). En Suisse, l'hivernage est de plus signalé en 1958/59, 1959/60, 1960/61, et 1961/62 (Géroudet *in* Glutz von Blotzheim, 1964) et 1965/66 (Géroudet, 1966) ainsi qu'il ressort de quelques observations effectuées durant la période de novembre à février.

Le Rhône doit être utilisé comme couloir de migration comme le prouve :  
9 III 1961, La Tour du Valat / Bouches-du-Rhône (France)  
IX 1961, Sempach / Lucerne (Suisse) ; 480 km NE (Schifferli, 1963).

Durant la période 1964 et 1965, trois reprises d'oiseaux bagués en Camargue ont été signalées : l'une dans le Bade-Wurtemberg, les deux autres en Pologne (Hoffmann, 1966).

Les observations de terrain dans le couloir du Rhône font malheureusement encore défaut. Une seule observation en direction du Sud, à partir de la Suisse : 4 ex vus le 4 XI 1962 au lac du Bourget (Savoie ; point 21 de la carte) (Géroudet 1963). Une partie de la population nidificatrice d'Allemagne et de Pologne est donc susceptible de passer l'hiver dans le Sud de la France ; la

zone d'hivernage peut dépasser les limites des Bouches-du-Rhône, ainsi que le laisse supposer l'observation d'une bande de plus de 7 individus, rencontrée les 24 et 26 III 1959 à Saint-Tropez (Var ; point 23 de la carte) (L'Hardy, 1959).

L'année 1961 se révéla tout à fait particulière, car de juillet à décembre, environ 2.000 exemplaires furent observés au « passage » en Allemagne, la majorité sur la bordure Nord des Alpes (Martens, 1965). Cette invasion couvrit la quasi totalité du territoire allemand, la limite occidentale étant une ligne tracée du Dümmer See (point 6 de la carte) à Mayence (point 12 de la carte). Les troupes en mouvement atteignaient facilement l'effectif de 30 individus. Le mouvement de retour au printemps n'eut pas lieu, constatation très importante mettant en relief le caractère invasionnel que peuvent présenter certains mouvements de la Mésange rémiz.

## 2. — b. Déplacement en dehors des zones de migration normale.

En marge de ses mouvements migratoires voire même invasionnels, l'espèce se caractérise par une errance postnuptiale qui contribue d'ailleurs fort probablement à la progression vers l'Ouest de son aire de reproduction. C'est dans le cadre de ces mouvements erratiques que doit être recherchée, pensons-nous, la signification des observations suivantes :

### Pays-Bas :

- 1962 : découverte en décembre d'un nid inachevé dans la réserve « De Biesbosch » (Noord-Brabant ; point 8 de la carte), au confluent de la Meuse et du Waal (Braaksman, 1965).
- 1965 : observation le 7 XI d'un exemplaire dans la réserve de Grote Peel, près de Nederweert (Noord-Brabant / Limburg ; point 9 de la carte) (Spreuwenberg, 1966).

### Belgique :

- 1966 : capture d'un exemplaire le 30 IX à Chertal (Liège ; point 10 de la carte), le long de la Meuse (Fontaine, 1967).

### Angleterre :

- 1966 : observation d'un exemplaire du 22 au 28 X au Cap Spurn (Yorkshire) ; point 7 de la carte, à l'embouchure de la Humber (Ferguson-Lees, 1966).
- 1967 : capture d'un exemplaire le 4 II sur l'île de Guernsey (point 27 de la carte) (Ferguson-Lees, *in litt.*).

### France :

- 1960 : observation d'un exemplaire le 7 I à Vermand près de Saint-Quentin (Aisne ; point 11 de la carte) (Mayaud, 1960 et 1965).
- 1961 : observation de 3 exemplaires le 28 X près de Blois (Loir-et-Cher ; point 15 de la carte), le long de la Loire (Blondel, 1963).
- 1962 : capture d'un exemplaire le 19 VII dans le Loiret (point 16 de la carte) ; la date inattendue pourrait s'expliquer par le fait que l'oiseau semblait malade (Mayaud, 1964).
- 1963 : capture de trois exemplaires parmi un minimum de 4 individus présents les 9 et 12 XI sur l'île d'Ouessant (point 14 de la carte) (Kowalski et Viellard, 1964).

- 1965 : observation d'un exemplaire le 14 II près de Montmorillon (Vienne ; point 18 de la carte) (Fournier, 1965).
- 1965 : capture d'un exemplaire le 25 IV à l'étang de Boulogny (Meuse ; point 13 de la carte) (Peltzer, 1965 ; Hulten, 1966).

Depuis ces toutes dernières années, on constate donc l'apparition de l'espèce, en général en dehors de la période de nidification, dans toute la plaine maritime de l'Europe occidentale, bien loin de ses voies de migration. La découverte d'un nid ne doit pas paraître exceptionnelle lorsque l'on connaît les mœurs de la Mésange rémiz. En effet, lors du passage ou de l'errance, on peut supposer que certains individus s'arrêtent en cours de route, lors du retour, dans un biotope approprié. Les mâles se mettent alors à l'œuvre et entament la construction du nid. Ce dernier, en l'absence de femelle, reste à l'état d'ébauche ou du moins n'est pas parachévé (Martens, 1966). C'est le cas qui s'est présenté en Finlande (1955) et aux Pays-Bas (1962) loin des zones de nidification. En Suisse, en lisière du foyer bavarois, sur une douzaine de cas de nidification connus, 2 ou 3 seulement sont parvenus au stade des jeunes. Cependant, dans ces cas des facteurs climatiques peuvent avoir joué. (Géroutet, *in* Glutz von Blotzheim, 1964).

Le nid est construit à l'extrémité d'une branche ou rameau mince et flexible, qui ploie peu à peu sous le poids de la construction. Son aspect achevé est bien connu, ne fût-ce que par les multiples reproductions éditées : c'est celui d'une bourse sur laquelle se soude à la partie supérieure un couloir plus ou moins long servant de conduit d'entrée et de sortie. L'identification à ce stade ne pose guère de problème. Il peut en aller autrement si la construction est inachevée, d'autant plus que la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), moins éclectique, peut s'installer dans le même biotope. Nous voulons simplement attirer l'attention de nos observateurs sur ce dernier point car la possibilité de découvrir en Belgique le nid de la Mésange rémiz devient réelle.

#### **Remarque concernant l'exemplaire capturé à Chertal.**

Les mesurations relevées par S. Fontaine lors de la capture sont les suivantes (*in litt.*) : aile = 53 ; queue = 44 ; tarse = 15,5 ; bec = 9. Notons que ces longueurs sont plus faibles que celles généralement mentionnées dans la littérature (Heinroth 1926 ; Géroutet, 1954 ; Vaurie, 1959) : aile = 55 à 58 ; queue = 48 à 52 ; tarse = 16 à 16,5 ; bec = 9,6 à 12. Les 3 exemplaires capturés à Ouessant présentaient respectivement comme longueur d'aile : 55, 55 et 56 (Kowalski et Viellard, 1964).

Cependant, d'après Blondel, *in litt.*, la longueur alaire moyenne de 100 ex mesurés à La Tour du Valat — Camargue est de 53,8 mm (extrêmes 51 et 58 mm). Dès lors, les mensurations de l'exemplaire capturé à Chertal s'inscrivent dans les marges normales de variations individuelles.

#### **RESUME.**

Si les populations de la Mésange rémiz nidificatrices en Espagne et en France restent stationnaires, il en va tout autrement de celles situées en bordure occidentale de l'Europe centrale, d'où la progression vers l'Ouest se manifeste suivant deux voies de pénétration, depuis 1950 environ.

Le processus d'expansion semble s'être déroulé de façon similaire : apparitions anciennes exceptionnelles, puis nidifications locales et irrégulières enfin,





Distribution européenne actuelle de la Mésange rémiz.

Carte dressée par J. Tricol.

dans les dernières années, extension plus nette. Au Nord, l'avance s'effectue dans la plaine maritime et rejoint le littoral atlantique, à l'embouchure de l'Elbe. Le mouvement se développe également au Danemark. Au Sud l'extension s'étend jusqu'au Rhin. A partir de cette dernière poussée, s'amorce une avancée spectaculaire au travers de la Suisse. Partant de la plaine hongroise, progressant le long de la bordure septentrionale des Alpes, la Mésange rémiz atteint la vallée du Rhône d'où elle pourrait rejoindre la zone de nidification de Camargue.

Durant ces toutes dernières années, des observations ou captures ont été effectuées dans toute la plaine maritime de l'Europe occidentale. Il s'agit plus que probablement d'oiseaux en errance postnuptiale. C'est dans le cadre de ces déplacements erratiques que l'observation belge trouve sa signification.

\*  
\*\*

## COMMENTAIRES A PROPOS DE LA CARTE DE DISTRIBUTION DE LA MESANGE REMIZ EN EUROPE.

### Zone méditerranéenne.

— Les aires de reproduction s'échelonnent le long de la côte, dans des régions centrées sur les deltas et les cours inférieurs des fleuves et de certaines rivières se jetant dans la mer : A, Guadalquivir ; B, Segura ; C, Guadalquivir ; D, Ebre ; E, Têt ; F, Aude et Hérault ; G, Rhône. Uniquement dans la vallée de l'Ebre (D), l'espèce niche profondément à l'intérieur du pays.

— Sicile et Italie (H) sont colonisées. Dans le Nord de l'Italie, l'aire de reproduction s'arrête à la limite septentrionale de la plaine alluvionnaire du bassin du Pô ; cependant, l'espèce peut nicher le long des cours supérieurs de certains affluents de ce fleuve (26 : embouchure de la Verzasca, Suisse, N. 1959).

### Zone de l'Europe centrale et du Sud-Est.

A l'exception des massifs montagneux des Alpes, des Carpathes et de la dorsale balkanique, la Mésange rémiz couvre la plus grande partie de cette zone, occupant au Nord une portion des pays baltes. La limite occidentale de cette zone se déplace vers l'Ouest : les deux parties hachurées représentent l'extension réalisée de 1950 à 1966.

Dans la partie Nord, l'océan Atlantique est atteint à l'embouchure de l'Elbe, tandis que se manifeste une tendance à un certain développement vers le Nord (1 : Tampere, Finlande, O. 1961 ; 2 : Vonajavesi Meer, Finlande, N. 1955 ; 3 : île de Bornholm, Danemark, O. 1964, N. 1965 ; 4 : région de Copenhague, Danemark, N. 1964, 1965).

Dans la partie Sud, se développant par la plaine du Danube, l'extension atteint et traverse le Rhin (25 : Neuhofen, Allemagne, N. 1960, 1964 ; 17 : Neudorf, France, N. 1959). Par le plateau suisse, le Rhône est lui aussi atteint (19 : Pougny, France, N. 1959 ; 20 : Grône, Suisse, N. 1960).

Au cours de ces dernières années, parallèlement à cette extension de l'aire de reproduction, la Mésange rémiz est signalée en de nombreux endroits de l'Europe occidentale : 6 : Dümmer See, Allemagne, O. 1953, 1961 ; 7 : Cap Spurn, Angleterre, O. 1966 ; 8 : Biesbosch, Pays-Bas, N. 1962 ; 9 : Grote Peel, Pays-Bas, O. 1965 ; 10 : Chertal, Belgique, C. 1966 ; 11 : Vermand, France, O. 1960 ; 12 : Mayence, Allemagne, O. 1961 ; 13 : Bouligny, France, C. 1965 ; 14 : île d'Ouessant, France, C. 1963 ; 15 : Blois, France, O. 1961 ; 16 : Loiret, France, C. 1962 ; 18 : Montmorillon, France, O. 1965 ; 21 : Lac du Bourget, France, O. 1962 ; 22 : Fenouillet, France, O. 1957 ; 23 : Saint-Tropez, France, O. 1959 ; 27 : île de Guernsey, Angleterre. Sont également mentionnées dans le texte, les données : 5 : Hoya, Allemagne, N. 1931 ; 24 : Logroño, Espagne.

O. = Observations ; C. = Captures ; N. = Nids.